

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26077619

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

09 JUIN 2026

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **4154 798 03**

Nom

(en entier) : **Aéro-Club Mons-Borinage**

(en abrégé) : **ACMB**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Hangar 5 c/o aérodrome - rue des Marionville, 21 B3 - 7333 - St-Ghislain**

Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 2026

NOMINATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 13 des statuts, l'Assemblée Générale statutaire s'est tenue au siège social, Hangar ACMB c/o Aérodrome de St-Ghislain, le 23 avril 2026, à 19 h sous la présidence de Mr Antoine Baise, administrateur de l'association, en l'absence de Mr Christian Rousseeuw, président de l'ACMB.

Mr Thierry Marchal est désigné comme secrétaire.

D'après la liste de présence, 17 membres sont présents.

A l'ordre du jour :

1° Présentation de la situation comptable au 31/12/2025

Aucune opposition n'ayant été reçue, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

2° Décharge est donnée par l'Assemblée aux administrateurs

3° Les administrateurs nommés sont reconduits.

4° Nomination de Mr Theo Vecchio comme nouvel administrateur, admis à l'unanimité.

4° La cotisation reste fixée à 180 € et à 95 € pour le membre non pilote.

Le Conseil d'administration de l'ASBL se compose de :

Mr Christian Rousseeuw (NN 42031707131), rue E.Sohier 24, F59570 Gussignies(F), Président

Mr Pierre Tits (NN 57033044567), Avenue des Aunelles 1, à Braine-L'Alleud, trésorier

Mr Xavier Linard de Guertechin (NN 43052604912), Rue du Bois Wilmet, 3, à 1300 Limal

Mr Antoine Baise, (NN 80102911190), Rue d'Harmignies 8, 7032 Spiennes.

Mr Théo Vecchio, (NN 07072319519), Rue de la Rouge Croix 8, 7100 La Louvière

Tits Pierre,
Administrateur trésorier

Baise Antoine
Président
FF

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge